

28 janvier 2003

03.103

Interpellation du groupe PopEcoSol

Pourquoi le Conseil d'Etat ne considère-t-il pas l'ensemble de la communauté universitaire comme des protagonistes de l'avenir de l'Université?

Le groupe PopEcoSol s'interroge sur le climat d'insécurité que créent à l'intérieur de l'Université les négociations que le Conseil d'Etat et le rectorat engagent actuellement avec les partenaires du triangle d'Azur et BENEFRRI au sujet de la faculté des sciences économiques et sociales et de l'herméneutique.

Il constate que la nouvelle loi sur l'Université est interprétée de la façon la plus étroite qui soit, puisque ni la communauté universitaire, ni les syndicats et associations du personnel ne sont informés et consultés.

Une nouvelle fois, l'avenir de l'Université se discute dans le dos de toute la communauté académique, en particulier des étudiant-e-s et du corps professoral. Le secret censé entourer ces négociations ressemble fort aux stratégies d'OPA et de rachat d'entreprises qui se terminent généralement très mal pour le personnel.

Lors de la révision de la loi sur l'Université, achevée en novembre 2002, le Conseil d'Etat a-t-il soutenu la création d'une cinquième faculté à l'Université de Neuchâtel pour avoir les mains plus libres pour négocier le transfert des sciences économiques et sociales à la HEC à Lausanne?

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire comment une perte de 350 étudiant-e-s pourrait être un avantage pour l'Université de Neuchâtel?

Le groupe PopEcoSol dénonce la politique du fait accompli que pratique le Conseil d'Etat qui attend que tout soit joué avant d'informer le Grand Conseil, mais aussi et avant tout les partenaires sociaux et les premiers intéressés: les étudiant-e-s, le corps intermédiaire, le corps professoral et le personnel administratif.

L'urgence est demandée.

Signataires: M. Ebel, D. Perdrizat, L. Debrot, J. Kuhn-Rognon, Patrick Erard, A. Bringolf, J.-P. Veya, D. de la Reussille, G. Hirschy, C. Gehringer, F. Bonnet et H. Jenni.